

Le Vicois Pierrick Lapostolle, roitelet de France, sacré à domicile

«J'espérais rester le seul à avoir fait tomber l'oiseau. Comme ça, j'étais directement vainqueur, sans besoin de passer par la finale.» Pierrick Lapostolle, 12 ans, archer de la compagnie de Vic-sur-Aisne qui organisait ce tir du roy de France mardi 1er mai, a tout de même dû passer par une finale de tous les dangers, face à un concurrent parvenu lui aussi à décocher la flèche qualificatrice, faisant tomber l'oiseau de bois du haut du mât, planté sur un terrain de Ressons-le-Long, face au château du Montois.

Et cette finale fut expéditive. Dès la troisième flèche, Pierrick est parvenu à faire tomber l'oiseau, devenant officiellement roitelet de France : «J'étais tout de même angoissé quand mon adversaire tirait.» A ce jeu, c'est le premier qui fait tomber l'oiseau qui gagne. Pierrick, en tirant chaque flèche en premier, avait une position avantageuse dont il a profité. Il pratique le tir à l'arc depuis trois ans : «C'est une passion familiale.»

Ils étaient 39 concurrents, âgés de 10 à 14 ans, sacrés roitelets de leur propre compagnie, à participer à ce championnat de France de la spécialité. L'oiseau de bois est juché à une hauteur indéterminée, difficulté supplémentaire pour les archers juste équipés d'un viseur.

La tradition de désigner le roy dans les compagnies est aussi vieille que l'archerie dont l'Aisne et la Picardie constituent le berceau. En revanche, le tir du roy de France existe depuis 1951. Organisé par la Ronde de l'Aisne, il n'a jamais quitté le département. Initialement disputée à Longueval, la compétition a déménagé à Vic-sur-Aisne au début des années 1970.

Les compagnies viennent de toute la France pour aligner leur roy ou leur empereur (roy sacré trois fois de suite). Chez les seniors (archers âgés de 15 et plus), Justine Mirc, licenciée à la compagnie de Noisy-le-Sec en Seine-Saint-Denis, revêt l'écharpe de roy de France. Dernière qualifiée de cette finale de six concurrents, elle



Pierrick Lapostolle de Vic-sur-Aisne, 12 ans, sacré roitelet, et Justine Mirc de Noisy-le-Sec (93) sacrée roy de France.

l'a emporté sous les encouragements de ses proches. Avant elle, parmi 90 archers, s'étaient qualifiés dans cet ordre : Mickaël Malassi de Villequier-Aumont (Aisne), Jean-François Lanusse de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), Antoine Costa de Fublaines (Seine-et-Marne), Fabrice Vercauteren de Chézy-en-Orxois (Aisne) et

Christophe Poret de ...yon (Oise). Parmi tous ces concurrents, Justine Mirc s'est montré le plus adroite, perpétuant cette prestigieuse épreuve, alors que les traditions de l'archerie en général concourent pour un classement au patrimoine mondial et immatérielle de l'Unesco.

G. G.



Beau cadeau pour les archers de Vic-sur-Aisne, compagnie organisatrice, dont l'un des remporte à domicile l'écharpe de roitelet.



Justine Mirc de Noisy-le-Sec sacrée roy de France



Justine Mirc sous les encouragements des trois cents spectateurs venus pour la journée.



Au cours de la première volée de trois flèches, l'oiseau est tombé. Mais en fait, la flèche avait juste touché le mât, ce qui a fait chuter la cible. Comment s'en assurer ? En vérifiant que l'oiseau n'a pas été éraflé par la flèche.



Deux Axonais parmi les six finalistes : Mickaël Malassi de Villequier-Aumont et François Vercauteren, récemment sacré empereur de la compagnie de Chézy-e-Orxois (3 victoires de suite).



Quand le mât est redressé, la finale reprend.



Les archers ignorent la hauteur exacte du mât sur lequel se perche l'oiseau de bois. Ce serait un indice trop important qui leur faciliterait la tâche.